

1/2 FINALES CHAMPIONNATS DE FRANCE

EPEE

PAR ÉQUIPES
CATÉGORIES M17
HOMMES & DAMES

SAMEDI 7 MARS

À partir de 13h30
Palais des Sports
Rue Marcel Levindrey
02000 | AON
Entrée gratuite

**7 ET 8
MARS
2026**

DIMANCHE 8 MARS

À partir de 9h
Palais des Sports
Rue Marcel Levindrey
02000 | AON
Entrée gratuite



©Auguste Bizi

Note d'organisation des ½ Finales des Championnats

De France d'Épée par Equipes Catégories M17 H & F.

7 & 8 Mars 2026

Ces épreuves seront organisées en conformité avec les dispositions du Règlement sportif de la Fédération Française d'Escrime 2025/2026.

■ **Matériel :**

Il est rappelé que les tireurs participent sous leur propre responsabilité; la tenue et le matériel utilisés devant être conformes aux normes fédérales en vigueur.

Présence d'un stand de matériel d'Escrime (PRIEUR).

Il est précisé que les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, ou encore, d'effets personnels.

■ **Lieu des compétitions :**

Les Compétitions auront lieu au PALAIS DES SPORTS DE LAON, Avenue LEVINDREY 02000 LAON

■ **Horaires et formules :**

Conformément aux dispositions de l'article 20.1 du règlement sportif 2025/2026, il est rappelé que :

- Les Epreuves sont ouvertes à deux équipes par club, et aux EIC
- Les Ligues régionales ultramarines pourront constituer une, ou des équipes dites « ultramarines », ces dernières peuvent être constituées au sein de la même zone.

- **Compétition Dames (Palais des Sports) :**

Samedi 7 Mars 2026 : Ouverture de la salle 11 h – **Appel des compétiteurs 12 h 30 – Scratch 13 h – Début des assauts 13 h 30.**

Un tour de poules avec décalage par ligue régionale, suivi d'un TED de 64 si nécessaire.

Dimanche 8 Mars 2026 : Ouverture de la salle 8 h – **Pas de pointage – Début des assauts du tableau de 32 à 9 h -**

- **Compétition par équipes HOMMES (Palais des Sports):**

Samedi 7 Mars 2026 : Ouverture de la salle 11 h – Appel des compétiteurs 12 h 30 – Scratch 13 h – Début des assauts 13 h 30.

Un tour de poules avec décalage par ligue régionale, suivi d'un TED de 64 si nécessaire.

Dimanche 8 Mars 2026 : Ouverture de la salle 8 h – Pas de pointage – Début des assauts du tableau de 32 à 9 h –

- **INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT :**

- **Licences :**

Les Tireurs doivent être en mesure de présenter leur licence et en cas de contestation le Tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire technique, sous peine d'être exclu de l'épreuve.

- **Contacts :** Daniel DOE Mobile 06.14.56.16.58

- **Mail :** dmdoe0248@gmail.com

- **Engagements :** ils parviendront au plus tard le Mercredi 25 Février 2026 à 23 h 59

Aucune inscription ne sera acceptée hors délai (*)

Pour les tireurs licenciés à la Fédération Française d'Escrime ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligne sur le site de la FFE.

(*) INSCRIPTION hors délai:

contact unique : organisateurs@ffescrime.fr

« si un(e) tireur(se) ou une équipe n'a pas été engagé(e) dans les délais impartis, il/elle pourra être inscrit(e) auprès de la FFE jusqu'au vendredi 12 h.

Les clubs concernés devront prévenir la FFE de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que la demande a été prise en compte.

Toute demande d'engagement hors délai formulée après le vendredi 12 h précédent la compétition ne pourra en aucun cas être prise en compte.

Le droit d'engagement sera normalement versé à l'organisateur, et le club demandeur devra s'acquitter auprès de la FFE d'un droit d'engagement supplémentaire correspondant à 4 fois le droit d'engagement prévu ».

Réf. Article 5.4 (Règlement Sportif Epée)

- **Droits d'engagement** : 40 € par équipe

Règlement sur place par chèque, carte bancaire ou espèces, le jour de la compétition lors du pointage des tireurs.

■ **ARBITRAGE :**

Les clubs sont tenus de mettre à la disposition de l'organisateur un arbitre de niveau régional au minimum, et ce pour les deux journées de compétition.

Les arbitres devront se tenir à la disposition du directoire technique pour toute la durée des épreuves, sauf à être libérés de cette obligation, par ce dernier.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème prévu par la FFE.

Le pointage des arbitres sera effectué en même temps que celui des tireurs.

■ **RESULTATS : A suivre sur en garde**

■ **RECOMPENSES :**

Sous forme de bons d'achat de matériel d'Escrime.

- **RESTAURATION** : Un stand de buvette/ restauration sera assuré dans le Club house du palais des sports.

- **NAVETTES** : Possibilité de transport par Minibus depuis la Gare de LAON, sur réservation uniquement, auprès de Loïc ESCODA (Mobile 07.86.18.41.67.)

ACCUEIL HOTELIER

En ville basse :

HOTEL 1ère CLASSE

Rue Nicolas Appert 02000 Laon

Tél.. 03 23 23 03 02: ou 0892 707 2 98

Chambre 1, 2 ou 3 personnes à partir de 43 € *

Petit déjeuner 6,50 €

INN DESIGN LAON (ancien IBIS BUDGET)

Avenue G. Pompidou Laon

Tél. : 03 23 20 36 37

Chambre 1 ou 2 personnes :43 €

Petit déjeuner : 6 ,90 €

Hôtel KYRIAD Direct

181, Avenue Charles de Gaulle 02000 Laon

Tél. : 03 23 23 15 05

Chambre 1 ou 2 personnes 65,00 € *

Petit déjeuner 9 €

HOTEL IBIS

Avenue G. Pompidou 02000 LAON

Tél. : 03 23 20 18 11

Chambre 1 – 2 personnes (IBIS SPORT) 70,00 € *

Petit déjeuner :14,50 €

HOTEL KYRIAD

111 Avenue Charles de Gaulle 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 42 43

Fax : 03 23 79 22 55

Chambre 70,00 € *

Petit déjeuner 12,50 €

HOTEL du Tramway

11, Place des droits de l'homme (Gare SNCF)

Tél. 03 23 29 53 83

Chambre 87 € *

Petit Déjeuner 11 €

En ville haute :

HOTEL de la BANNIERE de France ***

11, rue Franklin Roosevelt 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 21 44

Chambre à partir de 86,40 € pour 1 personne *

Petit déjeuner 12 €

HOTEL DES CHEVALIERS

5, Rue Sérurier 02000 LAON

Tél. : 03 23 27 17 50

Chambre à partir de 75 € 1 personne, 85 € 2 personnes *

Petit déjeuner 8 €

LES RESERVATIONS SONT A FAIRE DIRECTEMENT AUPRES DES HOTELS

- **Tarifs non contractuels communiqués à titre officieux et purement indicatif. – taxe de séjour en sus**